



Règlement de la Rencontre Bodypainting France 2026

Pour l'ensemble des participants :

1. La Rencontre Bodypainting France est organisée par le groupe artistique « Les Pygmalions » à Epinal, le 29, 30, 31, et mai 2026.
2. Chaque artiste est responsable de son modèle. C'est à lui de faire le point sur les règles suivantes.
3. Tous les participants certifient être majeurs.
4. Pour participer à la Rencontre vous devez remplir et envoyer le formulaire mis à disposition et payer les frais d'inscription de 15€ pour un jour ou de 30€ pour deux jours. L'inscription n'est pas remboursable.
5. Droit à l'image : en s'inscrivant à la Rencontre Bodypainting France tous les participants acceptent de se faire photographier et filmer. Ils autorisent la diffusion et la commercialisation des photographies prises pendant toute la durée de l'événement pour :
 - tout usage de promotion de l'évènement,
 - tout usage de promotion du travail de l'auteur,
 - sur tout support : exposition, tirage photographique, livre, objets divers.

Seule l'organisation de la RBF et l'auteur des images sont autorisés à en faire la commercialisation. Tous les participants peuvent en faire une diffusion à titre gratuit (internet, réseaux sociaux) en citant l'auteur et les personnes impliquées dans le projet représenté. La diffusion d'images ou l'utilisation de supports portant atteinte à la dignité des personnes ne sera pas autorisée.

6. Droits d'auteur : Tous les participants possèdent le droit d'obtenir et d'utiliser gratuitement les photos de la rencontre réalisées par les personnes inscrites pour la durée légale de la protection du droit d'exploitation et pour les usages suivants : - Toutes opérations de promotion pour les personnes concernées, quel que soit le support : presse, carte postale, support papier, site internet, projection publique, concours, etc. - Toutes expositions publiques (galeries sans considération de statut ou d'accès). Les auteurs des photos autorisent pour la même durée l'organisation de la RBF à en faire la commercialisation dans le but de financer l'événement et ses éditions futures.
7. Les participants s'engagent à mentionner le nom des autres collaborateurs (artiste, photographe, modèle, coiffeuse) lors de publications.
8. Tous les participants certifient ne pas publier les photos sur un site / une page qui pourrait donner mauvaise réputation aux autres participants. (Ex : sites à caractère érotique etc.)
9. Chaque participant (les modèles, comme les artistes ou coiffeuses) ont le droit de demander la suppression d'une photo publiée, si cette personne trouve que la dite photo est embarrassante, vulgaire ou donne une mauvaise image. Si la personne qui a publié la photo s'y oppose, dans ce cas, c'est le groupe artistique Les Pygmalions qui prendra la décision.
10. Les participants renoncent par la présente à toute rétribution ou rémunération de quelque nature que ce soit quant à la reproduction, ou la diffusion d'images.
11. Le groupe Les Pygmalions se réserve le droit d'utiliser les photos de la rencontre dans le cadre de publications sur les réseaux sociaux, sur le site internet et sur les sites spécialisés dans le bodypainting, ainsi que l'impression sur les affiches, plaquettes, banderoles et autres support de communication pour faire la publicité de la rencontre pour les années suivantes.
12. Tous les modèles sont obligés de porter au minimum un string ou un cache-sexe.
13. Un modèle par artiste : Pendant la réalisation des projets individuels, pour des raisons d'organisation il est interdit de peindre deux modèles ou qu'un modèle soit peint par deux artistes.

14. Seuls les produits de maquillage exclusivement conçus pour le bodypainting sont autorisés. Nous vous demandons de penser à la sécurité de votre modèle. Cependant la Rencontre Bodypainting France n'est en aucun cas responsable des produits de maquillage et du matériel utilisé par les participants pendant l'évènement. En cas d'incident dû aux produits : une réaction allergique ou tout autre problème, le seul responsable sera l'artiste ou l'utilisateur du dit produit.
15. Chaque participant sera responsable du matériel qui lui sera confié pendant l'évènement. Pour toute dégradation, la personne sera obligée de réparer ou payer les réparations.
16. Aucun participant ayant fait l'objet d'un comportement déplacé connu envers un autre participant dans ou hors RBF ne sera admis.
17. Livraison. Les photographes participants s'engagent à fournir leurs photos à l'organisation et à son artiste/modèle avant le 30 juillet. Les fichiers seront déposés sur l'espace de stockage en ligne fourni par l'organisation. Les photos seront fournies avec une taille maximale par photo de 1 Mo. Le logo de la RBF sera apposé sur chaque photo ainsi que le nom du photographe s'il le souhaite dans un coin de l'image. Le photographe fournira sur demande au cas par cas la version haute définition sans logo lorsque l'organisation en manifestera le besoin pour imprimer des tirages.
18. En cas de non-respect de ces règles, l'organisation se réserve le droit de ne plus accepter le participant à l'édition suivante de l'événement.